

Études en littérature comparée

Petia Todorova

Institut de Philosophie et de Sociologie
Académie Bulgare des Sciences
Sofia, Bulgarie
petiatodorova@abv.bg

Résumé— Dans la théorie littéraire contemporaine il y a un paradoxe qui touche le rapport entre histoire et théorie littéraire, l'ambivalence de l'interprétation philologique : les chercheurs décrivent la littérature (œuvres, textes, contextes) et en même temps ils tentent de découvrir ce qu'est la littérature, en quoi le discours littéraire diffère de tout autre discours. Les études littéraires comparées ont fait l'objet de nombreuses discussions, au cours desquelles les chercheurs estiment que la littérature comparée combine les études réceptives, les études de genre, l'imagologie, la géocritique et les études postcoloniales.

Mots-clés— études comparatives, littérature mondiale, littérature européenne, modernisme, typologie des comparaisons

Les problèmes de développement des études littéraires générales et comparées font l'objet de discussions actives et souvent animées. Françoise Lavocat, soutient que les études littéraires comparées font partie de ces disciplines scientifiques dans lesquelles la légitimité et l'efficacité de la méthode de recherche sont constamment discutées [1]. Elle pose la question de l'éthique de la recherche comparée. Lavocat souligne que ce n'est pas par hasard si ces dernières années les comparatistes sont immergés dans l'étude des écrivains et genres mineurs, de la littérature des anciennes colonies, des « autres », de « l'altérité » etc., car cela permet d'ébranler les intérêts culturels et les hiérarchies trop établies « figées » dans la science littéraire. La littérature comparée est avant tout une discipline interprétative. L'objet de comparaison est construit par le chercheur. L'interprétation suppose le choix d'une perspective de comparaison et implique trois opérations conceptuelles : extensive (combinant un certain nombre d'artefacts), intensive (clarification des traits communs et différents de ces artefacts) et explicative (explication des similitudes et des différences).

Les études comparatives agissent comme une pratique herméneutique. La comparaison entre une œuvre connue et une œuvre inconnue (le plus souvent entre européenne et non européenne) s'avère souvent être un outil d'incompréhension. Par exemple, lorsque le traducteur français André Lévy, caractérisant la pièce de l'écrivain chinois Tang Xianzu, la compare aux pièces de Shakespeare ou de Calderon, on n'apprend rien de la poétique de cette œuvre. L'inconnu ne peut pas s'expliquer par comparaison avec le connu. Mais si on fait le mouvement inverse, et on essaye d'interpréter le connu à travers l'inconnu, par exemple, si on lit de divers contes chinois, indiens et arabes sur le thème des similitudes entre la vie et le rêve, très courant entre le VII^e et le XIII^e siècle, on trouve que la pièce de Calderon « La vie est un rêve » apparaît comme une sorte de variation artistique tardive de ce thème. Le mélange du rêve et de la réalité est généralement interprété comme un trait distinctif de ce que l'on appelle le « baroque » dans la culture européenne, mais une telle comparaison avec les contes de fées médiévaux peut déstabiliser le canon largement répandu : elle change la vision habituelle de ce qui nous semble familier.

Ainsi, dans les études comparatives, l'opération de défamiliarisation (ostréine, terme de V. Shklovsky) joue un rôle actif. Il s'agit d'une tentative de traiter un objet comme si nous ne le comprenions pas, même si, à première vue, il nous semble

compréhensible. Schleiermacher croyait autrefois que l'incompréhension était universelle et que la compréhension n'était qu'une illusion. La méthode comparative consiste à violer la logique cognitive naturelle de réduction de l'inconnu au connu. Les opérations d'analyse et de défamiliarisation dans les études comparatives sont complémentaires. Elles constituent la direction principale des études comparatives modernes. Les perspectives antérieures d'appréhension de l'immensité, esquissées par R. Etiemble [2] (qui recommandait autrefois à chaque comparatiste d'étudier au moins 12 langues), font sourire. Selon F. Lavocat un tel programme n'est pas réalisable, mais le désir d'apprendre au moins une langue non européenne en plus de deux ou trois langues européennes est très naturel et efficace. Donc, par rapport à la littérature d'époques lointaines (avant le XIX^e siècle), la connaissance des phénomènes culturels et des langues non européennes est utile.

Cependant, la distance temporelle crée un effet de défamiliarisation tout aussi fort que la distance spatiale. Premièrement, la présence d'une multiplicité des cultures au sein de l'Europe ancienne (de juifs, d'arabes au Moyen Âge européen) est évidente. Deuxièmement, de nombreuses œuvres ont été oubliées et celles qui sont aujourd'hui reconnues comme des chefs-d'œuvre (le roman de Cervantes, les pièces de Shakespeare) ont besoin d'une déconstruction littéraire et doivent devenir des objets d'analyse comparative. F. Lavocat propose de combiner la technique de défamiliarisation avec les techniques de reconstruction et d'actualisation des études comparatives modernes. À titre d'exemple de reconstruction, elle cite les œuvres du célèbre helléniste Jean Bollack, qui recrée le contexte exact des œuvres, et révèle leur sens originel, en les débarrassant des interprétations ultérieures. Cette méthode est utilisée lors de l'étude de l'histoire de la réception. Avec l'actualisation, au contraire, le chercheur lit les textes anciens à travers le prisme des problématiques modernes. La défamiliarisation, est une voie médiane, en fait herméneutique, où l'on prend en compte la situation historique dans laquelle le scientifique travaille, mais l'objectif principal est une tentative de restaurer le sens originel de l'œuvre, de la regarder d'une manière particulière et de la relier avec d'autres œuvres et cultures. Le but d'une telle opération est la production de connaissances sur l'œuvre, et non pas sa modernisation.

Quant à la théorie moderne des études comparées, sa critique la plus cohérente se trouve dans les travaux d'A. Marino [3]. En tant qu'élève de R. Etiemble, A. Marino n'accepte pas les comparatistes qui ont rompu avec l'historicisme et qui s'intéressent à la sémiotique et au structuralisme. Donc, il n'associe la méthodologie de la recherche comparative qu'à un type d'analyse classique. F. Lavocat, au contraire, défend la méthode du pluralisme : dans la littérature comparée il faut non seulement maintenir, mais aussi élargir la diversité des approches méthodologiques, il faut abandonner la domination d'une méthode ou d'une école. Les études comparatives en tant qu'herméneutique de la défamiliarisation agissent comme une métathéorie.

Par conséquent, F. Lavocat considère que la littérature comparée nécessite une ouverture maximale, tant au niveau des

objets de recherche qu'au niveau des méthodes, et qu'il est nécessaire d'aborder un éventail géographique et historique le plus large possible des phénomènes littéraires. Elle pense que les chercheurs français devraient étudier davantage les débats sur les études comparatives qui ont lieu dans d'autres pays, ainsi que dans d'autres disciplines. Les études comparées sont une branche instable et mouvante de la critique littéraire, facilitée par sa nature agonistique, la tension éternelle entre le scepticisme épistémologique et l'optimisme par rapport à ses propres capacités. Mais cette mobilité permet de bousculer les conceptions stagnantes et habituelles des littératures nationales, et permet d'identifier ce qu'il y a de spécial et d'original dans l'homogénéité de la culture mondiale moderne ou dans l'espace d'un passé à moitié oublié.

Anne Tomiche, pose la question sur la relation entre les études comparées et études littéraires générales avec le concept de littérature européenne et mondiale [4]. Un autre des fondateurs des études littéraires comparées en France, R. Etiemble, doutait qu'une théorie littéraire qui ne prenne pas en compte toutes les cultures nationales – chinoise, finno-ougrienne, turque, etc., puisse être complète. De son point de vue, une théorie pareille ne peut être construite que sur le matériel le plus large possible.

A. Tomiche clarifie la relation entre les concepts de « littérature européenne » / « littérature mondiale » afin d'approfondir la méthodologie de la littérature comparée moderne. L'idée de littérature européenne, selon elle, peut être comprise dans son évolution historique. Aujourd'hui, dans la période postcoloniale, le retour à l'idée de « littérature mondiale » vise à condamner une telle domination culturelle de l'Europe. Au XIX^e siècle, l'Europe constituait « le monde entier », sa littérature était donc synonyme de littérature mondiale, mais au XX^e siècle, le concept de « littérature mondiale » s'oppose à « littérature européenne ». En 1963, R. Etiemble dénonce le « chauvinisme européen » [2, p. 19]. Mais en 2002, P. Dethurens insiste encore sur la nécessité d'étudier les phénomènes littéraires « aux normes européennes » [6, p. 7]. La « littérature européenne » en tant qu'entité culturelle apparaît à un certain moment de l'histoire littéraire, et par conséquent, pour certains phénomènes, le contexte historique est européen. Mais A. Tomiche note qu'il est faux de dire que les normes européennes sont universelles d'une manière générale et absolue. Elle estime que le concept de littérature européenne doit être précisé et historicisé.

Il serait nécessaire de préciser le moment historique de surgissement de la littérature européenne et quelles en étaient ses limites géographiques. Si on abandonne le point de vue limité, selon lequel la littérature européenne doit être comprise comme des œuvres littéraires en différentes langues, créées à l'intérieur des frontières de la partie du monde qui, dans l'atlas géographique, appartient à l'Europe, alors il est nécessaire de déterminer la spécificité de « l'euroanéité », pour décrire les traits caractéristiques de ces textes, qui devraient être qualifiés d'europeens. De plus, il est nécessaire de comprendre ce qui forme le concept de « littérature européenne ». Est-ce le temps le facteur principal ou bien l'espace, ou bien les deux ? Et surtout, il faut comprendre l'opposition européen / non-européen, et séparer la littérature européenne de la littérature non européenne. En refusant une compréhension géographique étroite, T. S. Eliot a déclaré en 1946, dans plusieurs émissions de radio sur l'unité de la culture européenne, que la poésie de W. B. Yeats et de R. M. Rilke avait un élément européen commun – l'influence de la poésie française de Ch. Baudelaire à P. Valéry. Comme le pensait T. S. Eliot, l'évolution poétique au tournant des XIX^e et XX^e siècles doit être comprise dans le contexte des influences littéraires mutuelles de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. En même temps, il pensait que le processus d'influence était complexe et que la

littérature française devait beaucoup à l'influence de E. A. Poe, un Américain d'origine irlandaise. Pourtant, une indication des racines irlandaises d'un écrivain américain suffit-elle pour qu'il soit inscrit dans la tradition européenne ? Et avec une telle conception des influences, ne surgit-il pas un certain paradoxe dans lequel la littérature nord-américaine se révèle plus européenne que, par exemple, la littérature scandinave ?

A. Tomiche comprend les raisons de l'eurocentrisme des études comparées françaises : elle le voit dans les spécificités de l'enseignement scolaire et universitaire de la littérature en France. Elle critique la monographie précitée de J.-L. Haquette » dont le titre-même assimile la lecture de la littérature européenne à la pratique de la littérature comparée. Ainsi, l'approche comparative est interprétée comme l'opportunité d'assister à la diffusion européenne commune de certains modèles littéraires. Peut-être que pour le romantisme, le mouvement européen à la fin des Lumières, cette approche est adéquate, note A. Tomiche. Mais si on se tourne vers le modernisme et on essaye d'exclure l'Amérique de son histoire, alors le phénomène du modernisme ne sera pas compris. H. Meschonnic affirme même que l'époque de la modernité, la contemporanéité, est un phénomène d'Europe occidentale, et que la culture nord-américaine peut également être attribuée au type culture d'Europe occidentale [7, p. 27]. Cette idée est reprise dans de nombreux ouvrages sur le modernisme. Pendant ce temps, selon A. Tomiche, contrairement à des phénomènes culturels tels que le baroque et le romantisme, le modernisme pose (pour la première fois) le problème de l'adéquation de la présence d'une seule approche « européenne » par rapport aux faits littéraires. Le modernisme est une catégorie qui évolue dans le temps et dans l'espace. En plus, cette catégorie est comprise de manière différente dans la critique française et anglaise. Mais si on part uniquement de critères européens (peu importe français ou anglais), alors le modernisme s'inscrit dans les formules « rejet de la tradition », « soif de nouveauté », « refus des intrigues successives dans le roman », « condamnation du matérialisme du milieu bourgeois », etc. Mais alors, cela serait difficile d'interpréter comme modernistes les œuvres des Américains W. Faulkner et J. Dos Passos, qui actualisent la poétique du roman. Et même si on ignore l'origine américaine de T. Eliot et E. Pound et que l'on décide de les percevoir comme des écrivains européens, quand même les liens créatifs avec G. Stein ou W. Stevens restent extrêmement importants pour le développement de leur poésie.

Les mêmes remarques s'appliquent à l'Amérique latine, en particulier au modernisme brésilien. T. Carvalhal [8, pp. 147–154] a montré de manière convaincante que le modernisme au Brésil est né au croisement des interactions culturelles interaméricaines et intra-américaines et des liens américano-européens. Les historiens modernes, à la recherche de moyens de « décentraliser » l'histoire, doivent « décentraliser » l'historiographie de la modernité, estime A. Tomiche.

La clé pour résoudre le problème réside dans l'équilibre entre les approches locales et globales des phénomènes culturels. Il n'y a pas seulement la modernité européenne, mais aussi les « modernités alternatives ». Le comparativisme littéraire ne peut être réduit à des comparaisons intra-européennes ou à la recherche de modèles européens de littérature. Mais la littérature mondiale n'est pas la somme de textes accumulés dans le temps et dans l'espace. Sa conception nécessite une clarification, un approfondissement complémentaire.

Par ailleurs, l'idée selon laquelle l'objet d'étude de la littérature comparée est la littérature mondiale est également incorrecte : les spécificités de la littérature comparée ne peuvent être réduites à l'objet d'étude, parce que dans ce cas, la propriété essentielle des études comparatives passe au second plan. Alors, on a besoin

d'une méthode de recherche particulière, une méthode de critique analytique qui est basée sur la comparaison et le contraste de systèmes interdépendants. Et les études comparatives, tant sur le plan méthodologique que sur le plan théorique, constituent l'outil parfait pour comprendre la littérature européenne et mondiale, son contenu interne et les frontières entre elles.

Dans sa monographie *Notre besoin de comparaison*, Frédérique Toudoire-Surlapierre [9] dresse un panorama détaillé de la théorie comparée moderne. Elle propose tout d'abord de réfléchir sur les raisons et les manières dont les comparatistes s'engagent dans la comparaison, quel est le rôle et la place de la comparaison dans la littérature et, plus largement, dans l'ensemble du champ de la culture [9, p. 17].

F. Toudoire-Surlapierre expose la position contradictoire des études en littérature comparée. D'une part, on voit bien les sentiments alarmistes de certains comparatistes – il sont convaincus que l'état de cette branche de la science philologique inspire une grande inquiétude. D'autre part, l'expansion évidente des domaines de la recherche comparée n'est pas moins révélatrice, puisqu'ils couvrent désormais la traductologie, la mythologie, l'imagologie, la géocritique, les études postcoloniales et de genre, l'étude des transferts culturels, etc. Elle appelle ce phénomène « multi-comparativisme ». En traversant constamment les frontières, la littérature comparée est libre de se déplacer où elle veut, et elle « contredit à la condition préliminaire de toute théorie – la limitation » [9, p.22]. F. Toudoire-Surlapierre voit dans une telle labilité un avantage des études comparatives.

La comparaison est un acte de critique en soi. Elle révèle la capacité des œuvres à être objet de critique. Pour présenter la théorie des études comparatives, F. Toudoire-Surlapierre propose quatre « protocoles », autrement dit un ensemble de conditions et de règles sous lesquelles se crée l'analyse comparative. Le premier protocole est nécessaire pour développer l'habitude de la comparaison ; le second – pour la définition, la taxonomie et les néologismes terminologiques ; le troisième – pour faire la distinction entre littérature générale et comparée ; le quatrième consiste à établir les conséquences de la procédure de comparaison.

Dans la première partie de sa monographie, consacrée aux conditions dans lesquelles s'effectue la comparaison, elle pose la question de si la comparaison est une composante nécessaire de l'analyse de la littérature, et dans quelle mesure la comparaison est un catalyseur herméneutique de la méthode comparative. Le comparatisme, auquel fait référence la littérature comparée, suppose une vision ontologique et culturelle particulière. Commencer le processus de cartographie ne signifie pas seulement d'explorer les mécanismes conceptuels de la compréhension. Cela soulève également la question de s'il existe une différence théorique ou pratique entre la comparaison de deux éléments ou bien la comparaison répétitive de trois ou plusieurs objets. Des questions se posent également quant à savoir si la comparaison se limite à l'analogie, s'il est possible de comparer n'importe quel objet, y compris de « comparer l'incomparable » [9, p.36]. Et à la fin, le résultat obtenu de la comparaison est le seul qui permet de dire si la comparaison a été réussie ou non, efficace ou non.

Cet état de « doute d'identité » est assez fréquent dans les études littéraires comparées. La comparaison est l'un des moyens les plus efficaces de développement intellectuel, mais certains chercheurs aiment répéter que la comparaison n'est pas un argument. F. Toudoire-Surlapierre pense qu'au contraire – c'est la comparaison qui renforce les arguments raisonnables de l'étude et qui permet de comprendre l'autre, le phénomène inconnu. La comparaison contribue à la compréhension de phénomènes inconnus, en réalisant la double fonction d'intégration et de

différenciation, par le jeu des analogies, des parallélismes entre le connu et l'inconnu. Elle permet d'identifier le particulier, en faisant référence à la relation entre l'individuel et le collectif.

Si tous les éléments des œuvres littéraires sont impliqués dans la comparaison : titre, texte principal, forme de genre, période littéraire, type de culture nationale, alors, il est nécessaire d'établir des normes obligatoires de comparaison et de les soumettre à des règles. Les difficultés sur le chemin de la formation de la méthode scientifique des études comparatives résident, dans les « dérivations sémantiques » du mot « comparatif » et de ses dérivés [9, p.45]. Dans les études littéraires comparées, la différence entre méthode et théorie n'est pas toujours claire, d'autant plus que les études littéraires comparées peuvent emprunter diverses méthodes et théories. Par ailleurs, la notion de comparabilité (la capacité d'un objet à être comparable) renvoie à la question du rôle et de la fonction de la comparaison dans les études comparatives. Donc, il est nécessaire de comprendre pourquoi la comparaison en tant que modalité fonctionnelle n'est pas seulement un outil d'analyse, mais aussi une nécessité méthodologique.

On ne peut pas réduire le comparatisme à un écho de la vision du monde et de la société, ni même à une modalité intellectuelle qui permet de réfléchir sur ces sujets. C'est plutôt un état de critique des œuvres littéraires et artistiques. En tant que méthode d'analyse critique, le comparativisme est né, selon F. Toudoire-Surlapierre, à la fin de la Renaissance, et en tant que section de la science philologique – avec le romantisme, puisque les comparatistes et les romantiques aspiraient à se débarrasser de l'absolu et du déterminé au nom de la subjectivité. Au XXe siècle, les événements de la Seconde Guerre mondiale ont donné un élan aux études comparatives, et le processus de mondialisation de la littérature au XXIe siècle a donné lieu à tout une série de problèmes que les études comparatives sont censées résoudre. La standardisation, le nivellement et l'absorption d'autres types de culture dans la culture de masse ont conduit à s'interroger sur la légitimité de la recherche comparative. Pourtant, lorsque les cultures s'unifient, l'analyse des différences, si subtiles, minimes, et même microscopiques soient-elles, devient de plus en plus nécessaire [9, p. 55].

Mais, est-il inhérent au comparativisme la capacité théorique de généraliser ? Dans quelle mesure la littérature comparée peut-elle élargir la compréhension des études littéraires générales ? Faut-il parler de littératures nationales – ou de littérature mondiale, de littérature internationale ? En répondant à ces questions, F. Toudoire-Surlapierre souligne que l'un des obstacles épistémologiques de la théorie des études comparées est son postulat initial, lié au fait qu'elle ne fait pas référence à aucun objet en particulier, tout comme elle ne concerne pas un ensemble d'objets, mais qu'elle étudie leurs relations et les interactions qu'ils génèrent [9, p. 61]. Si on définit les études comparatives comme une étude des relations, des connexions, des circulations, des interactions, etc. entre objets littéraires et culturels, alors on les considère comme une méthode, et non pas comme une théorie. L'étude des connexions entre objets reste toujours incomplète. Ainsi il faut se concentrer sur la nature-même de ces connexions. L'approche comparative sera efficace si elle est appliquée dans des « zones de comparabilité », c'est-à-dire dans des zones où les phénomènes sociaux, culturels, historiques et esthétiques agissent « soit comme des stimulants, soit au contraire, comme des inhibiteurs de la comparaison » [10, p. 32]. Pour légitimer les généralisations, le comparatiste doit être conscient du potentiel heuristique de sa méthode et des modalités théoriques de son application. Il est nécessaire de se poser des questions non seulement sur quoi, quand et comment comparer, mais aussi dans quelles conditions cela doit être fait.

La traduction joue un rôle important dans les études comparées, car traduire un texte d'une langue à une autre signifie d'effectuer une sorte de transfert littéraire. La traduction actualise le désir de rendre compréhensible « l'autre » (un autre texte, une autre culture). Le paradoxe d'un texte traduit dans le domaine des études comparées est qu'un tel texte est une forme de reproduction d'un autre texte, alors que chacun d'eux a son propre système de relations culturelles et historiques.

Dans la section sur les études comparatives comme méthode, F. Toudoire-Surlapierre attire l'attention sur la nécessité de principes épistémologiques et méthodologiques généraux d'analyse comparative. La comparaison seule ne suffit pas pour la naissance d'une nouvelle discipline scientifique, mais la comparaison est une composante obligatoire et nécessaire des études comparatives. Une propriété spécifique des études comparatives est sa transversalité (l'organisation non hiérarchique), la coexistence de différentes méthodes de comparaison : la méthode de différenciation indirecte, la méthode de coordination, la méthode des variations et la méthode des résidus.

Le comparatisme rassemble une variété d'approches disciplinaires. Pourtant il possède une certaine unité théorique. La littérature comparée combine des études réceptives, des études de genre, d'imagologie, de géocritique, d'études postcoloniales. Il y a quatre critères pour définir une méthode comparative : les critères de nature, de qualité, de finalité et de localisation. Aussi, il y a plusieurs modalités de comparaison : l'étude comparative d'œuvres appartenant à une même période littéraire (comparaisons synchroniques), l'étude des traductions, la réception, l'analyse de séries littéraires diachroniques, les études comparatives interdisciplinaires, interculturelles. F. Toudoire-Surlapierre propose les étapes suivantes de l'étude historico-comparative : sélection des objets de comparaison, détermination des conditions – description du contexte comparatif, modalités de comparaison, interprétation et explication, conclusions théoriques ou conceptuelles.

Une importance particulière pour les chercheurs comparatistes est la typologie des comparaisons, y compris les comparaisons homologues, équivalentes et homomorphes. En plus, il est nécessaire de prendre en compte les comparaisons, les analogies et les parallèles qui constituent la base de l'étude comparative. La

recherche historique comparée inclue quelques caractéristiques épistémologiques : « Parler d'épistémologie comparée signifie identifier les exigences épistémologiques d'un comparatiste » quels sont leur contenu et leur nature, peuvent-elles fournir la garantie d'une science nécessaire et pratiquement applicable ? » [9, p.102] Les obstacles devant une réponse claire à ces questions sont, premièrement, le manque d'objets propres des études comparatives. Deuxièmement, elles sont orientées uniquement à des objets actualisés, ce qui a pour conséquence une fluctuation de l'ensemble (de corpus) des phénomènes comparés et une discussion constante sur le niveau de scientificité de l'analyse comparative.

Il est évident qu'il existe une nécessité de conditions pour minimiser les doutes et les inexactitudes des études comparatives. L'une de ces conditions est la connexion des concepts théoriques avec la pratique de l'analyse comparative. Il est aussi nécessaire de formaliser les tâches et les règles, de créer une sorte de code de conduite par rapport aux objets soumis à l'étude scientifique, de définir l'éthique des comparatistes. En raisonnant sur les résultats, on résume que les études comparées n'existent pas de manière autonome. Le fait qu'elles portent une composante importante – l'éthique, nécessite une compréhension de l'autre, de la dissemblance, du différent dans la littérature et la culture.

REFERENCES

- [1] Lavocat, F. Le comparatisme comme herméneutique de la défamiliarisation // VOX-POETICA [Revue électronique], Paris, 2012, www.vox-poetica.org/t/articles/lavocat2012.html
- [2] Etiemble, R. Comparaison n'est pas raison : La crise de la littérature comparée, Paris, Gallimard, 1963.
- [3] Marino, A. Comparatisme et théorie de la littérature, Paris, PUF, 1989.
- [4] Tomiche, A. Frontières du comparatisme, Between, Cagliari, 2011, Vol. 1, Frontiers, Borders, Limits <https://ojs.unica.it/index.php/between/article/view/143/119>
- [5] Haquette, J.-L. Lectures européennes. Introduction à la pratique de la littérature comparée, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2005.
- [6] Dethurens, P. De l'Europe en littérature, Genève, Champion-Slatkine, 2002.
- [7] Meschonnic, H. Modernité, Modernité, Paris, Folio essais, 1988.
- [8] Carvalhal, T. Culturas e contextos // Fronteiras imaginadas, Cultura nacional, Teoria nacional, Rio de Janeiro, Aeroplano, 2001.
- [9] Toudoire-Surlapierre, F. Notre besoin de comparaison, Paris, Orizons, 2013.
- [10] Jucquois, G. Notes comparatives // Le comparatisme devant le miroir, Louvain-La-Neuve, Peeters, 1991